

CAP 2027 : l'Institut de l'Entreprise ouvre le débat présidentiel avec un premier cahier consacré à l'éducation

À Paris, le 7 septembre 2026

- ***Quand l'école décroche, l'économie suit* : l'Institut de l'Entreprise, think tank patronal, lance CAP 2027** – dispositif destiné à nourrir les idées de la campagne présidentielle et à positionner le monde de l'entreprise au cœur du débat économique – avec un premier volet consacré à l'éducation.
- Une semaine après la rentrée scolaire et alors que PISA dévoile ses résultats pour 2026, **ce cahier dresse un diagnostic sans concession et formule 15 mesures pour un sursaut du système éducatif**, en mettant en avant les liens étroits entre performance du modèle, compétitivité économique et avenir du pays.

Un décrochage scolaire devenu un risque économique

Les chiffres sont accablants et le constat est documenté par les données internationales : en mathématiques, le score PISA des élèves français a enregistré une chute spectaculaire, passant de 511 points en 2003 à 458 points en 2025, ce qui relègue la France à la 29^{ème} place des 38 pays de l'OCDE étudiés. **Ce recul touche également de façon toute aussi spectaculaire la culture scientifique et la compréhension de l'écrit.**

Pour l'Institut de l'Entreprise, **les causes sont multiples**. Tout d'abord, l'autonomie des établissements, qui joue un rôle clef dans les systèmes éducatifs performants, n'est pas suffisante en France. Ensuite, le système d'orientation français trie plus qu'il n'oriente. Enfin, la France fait face à un déficit chronique de valorisation des filières scientifiques, techniques, d'ingénierie et en mathématiques (STEM), aggravé par les biais de genre et la formation enseignante.

Il ne s'agit pas d'un problème de moyens : avec 190 milliards d'euros par an (6,7% du PIB), la France dépense davantage que la moyenne européenne, mais cette dépense est mal répartie et elle n'a pas empêché la dévalorisation du métier d'enseignant, dont la rémunération d'entrée est passée de 2,2 smic en 1980 à 1,2 smic aujourd'hui.

Les répercussions se lisent déjà dans l'économie, plus d'un adulte sur deux présente des manques en littéracie et en numératie ; et il manquera 104 000 ingénieurs et 130 000 techniciens d'ici 2035, les filières STEM ne représentent que 20% des diplômés français, contre 35% en Allemagne, et le chômage des jeunes atteint 19,7%.

Ce cahier consacré à l'éducation identifie 3 rigidités structurelles à l'origine de cette situation : une autonomie des établissements restée largement théorique, un système d'orientation qui trie plus qu'il n'oriente, et un déficit chronique de valorisation des filières scientifiques.

Quinze mesures pour un sursaut du système éducatif

En s'appuyant sur les exemples du Portugal, de la Pologne et de l'Estonie qui ont gagné plusieurs dizaines de points PISA en une décennie grâce à l'autonomie, la transparence des résultats et à une meilleure orientation, l'Institut de l'Entreprise a ainsi formulé quinze mesures, regroupées en trois propositions phares :

1. **Donner aux établissements une autonomie réelle.** Chaque établissement disposerait d'un tableau de bord public (résultats, climat scolaire, décrochage, satisfaction des familles), soumis à un cycle d'auto-évaluation puis d'évaluation externe. Cette autonomie s'accompagnerait d'une revalorisation salariale des enseignants de l'ordre de 25%, pour rapprocher la France de la moyenne européenne, en contrepartie d'un élargissement de leurs missions (accompagnement, orientation, formation continue).
2. **Refonder l'orientation et créer le Lycée des Métiers**, en fusionnant les voies professionnelles et technologiques autour de grandes familles de métiers plutôt que la hiérarchie actuelle : filière générale et filière de relégation. Une mesure emblématique : un droit au retour inspiré du modèle danois, qui permettrait à tout jeune de reprendre un parcours de formation après une première expérience professionnelle ou une interruption des études, sans être pénalisé par son orientation initiale. C'est une manière de rendre réversible un choix aujourd'hui figé à 15 ou 16 ans.
3. **Sceller un nouveau Pacte École-Entreprise**, avec des mesures particulièrement concrètes telles que :
 - Un trimestre cumulé d'immersion en entreprise pour chaque élève entre la 4^e et la terminale (stages, projets tutorés, visites de sites, mini-stages), qui serait financé dans la dotation horaire globale afin de ne plus dépendre du seul capital social des familles ;
 - Un statut de « Professeur Praticien », permettant à des cadres, ingénieurs, techniciens ou artisans en activité d'assurer cinq à dix heures d'enseignements par semaine tout en conservant leur poste, en priorité sur les enseignements technologiques et professionnels ;
 - L'« InsertScore », un tableau de bord public par établissement et par formation qui mesurerait le devenir réel des élèves (taux d'emploi, salaire médian à l'entrée dans la vie active, poursuites d'études) afin d'enfin éclairer les choix d'orientation des familles avec des données qui sont concrètes plutôt que des représentations.

« Notre objectif n'est pas de subordonner l'école à l'économie, mais de reconstruire un partenariat durable entre ses deux piliers, pour enrayer le lent déclin éducatif de la France et enclencher les conditions de son redressement pour assurer l'avenir économique et social de notre pays. », souligne **Pierre-André de Chalendar, Président de l'Institut de l'Entreprise**.

Proposition phare n° 1 — Donner aux établissements une autonomie réelle

- *Mesure 1. Instaurer un dispositif intégré d'évaluation et de transparence des établissements.*
- *Mesure 2. Redéfinir et sanctuariser la répartition des compétences entre ministère, rectorats et établissements.*
- *Mesure 3. Refonder le métier enseignant par un nouveau pacte temps-rémunération-formation.*
- *Mesure 4. Création d'un fonds d'établissement abondé sur projets pédagogiques.*
- *Mesure 5. Réformer les modalités d'affectation sans toucher au statut.*

Proposition phare n° 2 — Refonder l'orientation et créer le Lycée des Métiers

- *Mesure 6. Créer le Lycée des Métiers en fusionnant filières professionnelle et technologique par finalité sectorielle.*
- *Mesure 7. Doter le Lycée des Métiers d'outils d'orientation augmentée.*
- *Mesure 8. Briser l'irréversibilité de l'orientation par des parcours alternatifs et des dispositifs de seconde chance.*
- *Mesure 9. Augmenter le temps de mathématiques au collège pour les élèves sous le niveau 2 PISA et assurer une cohérence didactique CM1-2nde sur le modèle singapourien.*
- *Mesure 10. Déployer un plan STEM articulant ouverture aux filles, numérique et intelligence artificielle.*

Proposition phare n° 3 — Sceller un nouveau Pacte École-Entreprise

- *Mesure 11. Instaurer un trimestre cumulé en entreprise pour chaque élève entre la 4^e et la terminale.*
- *Mesure 12. Créer un tableau de bord public du devenir des élèves par formation et par établissement.*
- *Mesure 13. Créer le label « Entreprise formatrice » et ses instances locales de pilotage.*
- *Mesure 14. Faciliter les passerelles structurelles entre l'entreprise et l'enseignement.*

- *Mesure 15. Refonte de l'offre de diplômes professionnels et technologiques.*

CAP 2027 : un espace de réflexion porté par les entreprises pour éclairer les débats

Ce cahier éducation constitue le premier de trois volumes de CAP 2027, aux côtés des cahiers Innovations et Santé, issus d'une même démarche : un an de travaux collectifs menés par trois commissions réunissant les adhérents de l'Institut de l'Entreprise, en lien avec des personnalités qualifiées du monde économique.

Les 3 cahiers prennent la même forme : un diagnostic étayé par des chiffres, des auditions d'experts et des comparaisons internationales, ainsi que des propositions de réformes singulières et opérationnelles. À travers cette démarche consacrée à trois chantiers jugés prioritaires, l'Institut de l'Entreprise entend contribuer à éclairer les débats qui engagent durablement l'avenir économique et social du pays et à outiller les candidats à l'élection présidentielle sur ces enjeux majeurs. Il confirme ainsi sa vocation de centre de réflexion de référence pour les décideurs publics et entend s'imposer comme un interlocuteur incontournable, capable d'objectiver des débats complexes et de formuler des propositions concrètes au service de la compétitivité et de la cohésion du pays.

Retrouvez le cahier « Quand l'école décroche, l'économie suit » en intégralité en pièce jointe.

À propos de l'Institut de l'Entreprise

Créé en 1975, l'Institut de l'Entreprise est une association à but non lucratif réunissant une centaine d'entreprises de dimension multinationale mais fortement implantées en France. L'Institut travaille à valoriser le rôle et la place de l'entreprise dans notre société à travers différents programmes. **L'Agora** orchestre un travail collégial entre dirigeants et parties prenantes sur les grandes transformations et mutations de l'entreprise. **L'IHEE** accompagne et forme des dirigeants issus de l'entreprise et de ses parties prenantes. **Melchior** crée le dialogue entre le monde de l'éducation et celui de l'entreprise afin d'améliorer l'insertion professionnelle des jeunes.

Contacts presse

Agence Backbone

Marie Trüb - marie.trub@backbone.consulting - 06 38 73 77 82

Eléna Piéto - elena.pieto@backbone.consulting - 07 61 26 53 29